

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) : ENCADRANT

Formacode(s) : 22070, 24066, 24086

Code(s) NSF : 230

RNCP ou RS :

Objectifs généraux :

Permettre au bénéficiaire de :

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont, et de veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux
- S'exercer sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité de réseaux

Action éligible :

- Plan de formation
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Autre financement

Modalités et délais d'accès :

- Inscription physique sur site, inscription via site Internet, orientation SAO (Pôle Emploi, ...)
- Délais de 4 mois, en moyenne

Contact :

0262 580 854

Accueil.soi@synergie-oi.com

Profil des participants :

- Demandeurs d'emploi (jeunes, adultes), salariés, ...

Prérequis : Sans

Validation de la formation :

Attestation de formation + attestation compétence si réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'A.I.P.R. correspondant.

Si non réussite : attestation d'échec

Méthode pédagogique :

Pédagogie active et participative
Apprentissage collectif et individualisé
Etudes de cas pratiques et mise en application dans des situations réelles

Moyens pédagogiques :

Présentation didactique multimédia
Entraînement au QCM AIPR,
Questions / Réponses

Modalité d'évaluation :

Evaluation diagnostique, formative et sommative (QCM)
Evaluation de satisfaction

Formateur(s) :

Professionnels spécialistes

Nombre de participants :

8 à 16 participants par groupe

Accessibilité :

PMR et PPDH : Nous contacter

Durée Totale

14 heures / stagiaire débutant
7 heures / stagiaire expérimenté

Tarif : Nous contacter

Contenu de la formation :

Accueil et Intégration à la formation (15')

- Accueil/Présentation de la formation, des participants et de l'équipe pédagogique
- Contractualisation du parcours de formation

Formation théorique et pratique (6,5 h ou 13,5 h)

Contexte et réglementation

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs,
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU),
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux,
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

La mise en œuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier,
- Les piquetages et marquages au sol,
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux,
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi,
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier,
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques,
- Les différentes classes de plan,
- Lectures des classes de précision et nomenclature des réseaux,
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux,
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

Travailler à proximité des réseaux

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions
- L'apport éventuel des exploitants,
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux,
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés,
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

Modalités de parcours de la formation :

- ☐ Parcours continue de formation
- ☐ Parcours par capitalisation (CCP, UC, ...)
- ☐ Parcours Alternance (Contrat pro ou d'apprentissage)
- ☐ Parcours VAE
- ☒ Autre (à préciser) :

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident,
- La règle des 4A,
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Entrainement QCM

Chaque apprenant s'entraîne sur des questionnaires issus du questionnaire de la MEEN. Ces exercices permettent de réviser et approfondir l'apprentissage.

Evaluation QCM AIPR Encadrant (1h)

Validation par QCM se déroulant sur ordinateur connecté à la plateforme du MEDDE via internet. L'examen comprend 40 questions. La réponse à chaque question détermine un score. Le score minimal pour réussir à l'examen "encadrant" : 48 points, le score maximal : 80 points.

Bilan de la formation (15')

- Point général sur le déroulement de la formation et appréciations des stagiaires (questionnaire de satisfaction)

Equivalences et passerelles vers d'autres formations :

- Sans objet

Continuités d'apprentissages :

- Sans objet

Débouchés :

- Sans objet